

PROJET DE RECHERCHE
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :
LES DEFIS D'UNE APPROCHE INTEGREE POUR LES TERRITOIRES

A. Récapitulatif de la proposition

Mots-clés : Changement climatique, adaptation, territoires, échelles, action publique locale, stratégies « post carbone », vulnérabilités.

Thèmes de l'APR concerné : **2. Actions et analyses des phénomènes d'adaptation**

Le projet porte sur les stratégies d'adaptation des systèmes humains dans le but « *de proposer des évolutions au niveau des infrastructures et de l'organisation de la société afin de prévenir des impacts sur les systèmes naturels et humains imputables à l'évolution du climat.* »

Coordination/animation :

François BERTRAND, Docteur en Aménagement de l'espace-urbanisme, Post-doctorant, UMR CITERES, équipe COST
Francois.bertrand@univ-tours.fr, 02 47 36 14 99

Laurence ROCHER, Docteure en Aménagement de l'espace-urbanisme, Post-doctorante, UMR CITERES, équipe COST
Laurence.rocher@univ-tours.fr, 02 47 36 14 99

Responsabilité scientifique :

Corinne LARRUE, Professeur en Aménagement de l'espace-urbanisme, Directrice de l'UMR CITERES
Corinne.larrue@univ-tours.fr, 02 47 36 15 19

Organisme porteur : UMR CITERES
33 Allée Ferdinand de Lesseps BP 60449
37204 TOURS cedex 03
Tel secrétariat : 02 47 36 15 31

Organisme gestionnaire des crédits : Université François Rabelais, Tours

Coût prévisionnel total (TTC) : 162 606 Euro

Montant de l'aide (TTC) demandée au programme GICC : 137 026 Euro

Résumé du projet de recherche et résultats attendus en termes de gestion environnementale

Le projet porte sur la construction de réponses territoriales face aux impacts, avérés ou annoncés, du changement climatique, à partir d'une analyse des **processus de mise en politique locale du « problème climat »**, saisis sous l'angle de **l'adaptation**. Il s'agit de comprendre les modalités **d'appréhension** et **d'action territoriale** face aux effets du changement climatique, considérant qu'ils sont marqués par une forte **incertitude** et qu'ils passent par un travail **d'appropriation** ou de « localisation » dans lequel la notion de **vulnérabilité** est centrale.

Nous postulons que la prise en compte des effets spatiaux du changement climatique, à travers des politiques d'adaptation, repose sur des **échelles d'action stratégiques** à même d'opérer un travail de mise en visibilité et de traduction localisée de la question, d'où le choix de mener des études de cas dans des entités régionales et urbaines.

Nous considérons d'autre part que l'**adaptation est multiforme** et intégrée à d'autres politiques publiques : il s'agit de s'adapter aux effets « naturels » (aggravation des aléas), mais aussi aux effets « artificiels », c'est-à-dire aux modifications induites par les mesures de lutte contre les émissions de GES (atténuation, trajectoires « facteurs 4 »). Or, les stratégies d'adaptation à des conditions climatiques nouvelles peuvent entrer en contradiction avec les mesures d'atténuation. C'est la **temporalité** et la **cohérence** des stratégies d'adaptation envisagées, et ainsi l'inscription de l'action territoriale à court, moyen et long terme qui est en jeu.

La réalisation du projet s'appuiera sur

- Un travail **d'état de l'art** sur : des démarches d'adaptation des collectivités (synthèse comparative d'initiatives régionales et urbaines en France), un aperçu européen de mouvements « post carbone » (Grande-Bretagne, Italie, Suède, France) ;
- Des **enquêtes approfondies** à l'échelle urbaine (Lyon, Montréal) et régionale (Bourgogne, Rhône-Alpes) ;
- La discussion des matériaux rassemblés au sein d'un **comité de suivi**, rassemblant des **partenaires scientifiques et opérationnels**.

Les résultats seront produits sous la forme d'un **rapport final**, d'un **ouvrage collectif** sur les actions locales face au changement climatique et d'un **mémento pour décideurs**. Ce projet permettra :

- D'élaborer une **typologie des réponses territoriales** en matière d'adaptation, ainsi que leur articulation avec les mesures d'atténuation des émissions de GES dans le cadre de « politiques climat » locales, afin d'établir des facteurs de convergence entre mesures d'adaptation et stratégies post carbone.
- D'identifier les **modalités d'adaptation de la connaissance** (données relatives aux impacts, aux vulnérabilités et aux solutions), permettant de saisir comment s'opère la traduction de l'enjeu climatique au niveau territorial.
- D'identifier des **facteurs de mise à l'agenda de la question de l'adaptation**, ce qui revient à comprendre les éléments déterminants pour l'engagement d'acteurs locaux dans des stratégies d'adaptation.
- De discuter les notions **d'adaptation, de résilience et de vulnérabilité** des territoires à la lumière des enseignements de terrain.
- De cerner et d'imaginer les signes de **renouvellement de l'action publique territoriale** (changement de référentiel quant à l'inscription temporelle et spatiale de l'action publique).
- A la vue de ces différents éléments, d'avancer des **modèles** descriptifs des **processus locaux d'adaptation**.